

15<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

15<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La signature des accords de Locarno : leur signification ; le rôle de l'entente franco-britannique. — Les exigences multipliées de l'Allemagne. — Le cabinet Briand devant les Chambres : la déclaration ministérielle. — Le problème financier : 6 nouveaux milliards d'inflation ! — A quand la vraie, l'unique solution : le rétablissement de la confiance ?**

Mardi matin à eu lieu, à Londres, avec quelque solennité, la signature définitive du traité de Locarno.

Pour répondre à l'appel de M. A. Chamberlain, le ministre anglais des affaires étrangères, les présidents du conseil ou les ministres des affaires étrangères des nations intéressées (France, Belgique, Italie, Tchécoslovaquie, Pologne et Allemagne) s'étaient rendus dans la capitale britannique.

Qu'on le veuille ou non, cette journée du 1<sup>er</sup> décembre prend un caractère historique.

Elle inaugure, en principe du moins, une ère nouvelle : non pas tant celle de la paix européenne, que celle de volontés nettement exprimées de réaliser la paix.

Les accords élaborés à Locarno — faut-il le rappeler ? — ne sont qu'un commencement, qu'une intention.

Leur influence peut être considérable ; mais elle peut aussi être nulle : tout dépend de la mise en application qu'on en fera.

C'est pourquoi il importe de se garder avec soin de l'illusion, qui serait dangereuse, que rien désormais ne risque plus de menacer la paix de l'Europe.

Non, hélas ! la paix n'est pas définitivement établie.

Tout ce que nous possédons, c'est un instrument susceptible de hâter son règne universel. Puisse-t-on nous avoir à la tête des gouvernements intéressés de bons « mécaniciens » capables de tirer tout le parti possible de son mécanisme.

Pour l'instant, c'est tout.

Mais c'est déjà beaucoup, n'est-ce pas, que d'avoir détourné des millions et des millions d'hommes de leurs desseins de guerre, que de les avoir obligés de réfléchir aux bienfaits de la paix !

Puisse-t-ils réfléchir !

En attendant, une constatation s'impose aujourd'hui : pour que le traité qui vient d'être signé produise tous ses effets, tant politiques que moraux, il faut avant tout que la France et la Grande-Bretagne continuent à agir en parfait accord.

C'est l'intime et étroite collaboration franco-britannique qui a permis une élaboration satisfaisante des accords.

Cette cordiale collaboration reste le meilleur soutien du traité de Locarno et de la politique qu'il exprime.

Et comment pourrait-on accueillir avec une satisfaction sans mélange les conventions nouvellement signées ?

A Londres, il n'y a pas eu seulement la signature définitive des accords ; il y a eu aussi des conversations entre les ministres alliés d'une part et, d'autre part, les deux principaux ministres allemands.

Quel a pu bien être l'objet de ces entretiens ?

On le devine aisément, à lire les récents débats du Reichstag et la presse d'outre-Rhin.

Au Reichstag, le comte Westarp a élevé, au nom des nationalistes, une protestation, qui correspondait si bien aux sentiments intimes de l'Assemblée que celle-ci s'est empressée de voter une motion invitant le gouvernement à user de tout son pouvoir pour obtenir, avant l'entrée du Reich dans la S. D. N., la réduction de la durée de l'occupation en Rhénanie.

Par ailleurs la presse officielle éclaire sur les desseins du ministère. D'après la *Tägliche Rundschau*, les signatures qui ont été apposées sur les parchemins officiels devaient être suivies de conversations sur la réduction des délais d'occupation, l'anticipation du plébiscite de la Sarre et le remaniement des frontières polonaises, tant en Poméranie qu'en Haute-Silésie.

Le comte Westarp et M. Stresemann peuvent se trouver en désaccord parlementaire, ils se trouvent en accord national.

M. Stresemann a reconnu devant le Reichstag que la signature des traités de Locarno n'avait pas été subordonnée à des engagements relatifs aux revendications allemandes.

Mais son journal déclare aujourd'hui qu'on ne pourra pas parler d'une politique inspirée par l'esprit de Locarno tant qu'il restera un soldat étranger sur le territoire allemand.

Il semble donc que MM. Luther et Stresemann ont profité de leur séjour à Londres pour s'efforcer d'obtenir de nouvelles concessions.

Et ces concessions, on les devine aisément après les indications qui précèdent.

A quoi tendent, en définitive, les nouvelles exigences formulées par le Reich ?

Désespérant d'obtenir par la force l'annulation des ultimes vestiges qui subsistent du traité de Versailles, ils aspirent à l'obtenir par la voie « pacifique », à la faveur des accords de Locarno !

Après avoir été dupes du chantage millariste allemand, serons-nous dupes de son chantage pacifiste ?

Toute la question est là, grave, sérieuse, plus sérieuse sans doute que d'aucuns ne le supposent.

Rentré mercredi matin de Londres, M. Briand s'est présenté dès l'après-midi devant le Parlement.

Lecture a été donnée aux Chambres de la déclaration ministérielle, dont nous publions en Dernière Heure les principaux passages.

Cette déclaration confirme les prévisions formulées ces jours derniers.

1<sup>o</sup> Du point de vue extérieur, la déclaration célèbre la politique de détente internationale que symbolise les accords de Locarno.

2<sup>o</sup> Du point de vue intérieur, le nouveau ministère insiste avant tout sur la nécessité du rétablissement du scrutin d'arrondissement.

3<sup>o</sup> Enfin, du point de vue financier, le cabinet indique sa volonté de faire face aux charges considérables de notre trésorerie

a) en ne troublant pas la vie économique ;

b) en envisageant le problème dans son ensemble ;

c) en demandant à l'impôt les ressources nécessaires pour équilibrer le budget et préparer l'assainissement financier.

Rompant avec la tradition qui veut que, à peine terminée la lecture de la déclaration ministérielle, s'ouvre un débat sur la politique générale, la Chambre a été saisie sans délai d'un projet de loi tendant à faire face aux besoins de la trésorerie.

Ce projet de loi prévoit plus de 6 milliards d'inflation nouvelle.

Ainsi M. Loucheur, qui s'affirmait hier un adversaire irréductible de l'inflation, inaugure son ministère par un accroissement sérieux de la circulation fiduciaire.

Et le nouveau ministre des finances a réclamé qu'un vote favorable intervint immédiatement, c'est-à-dire avant que fût publié, ce jeudi, le bilan de la Banque de France.

En fait de bilan, il en est un qui ne laisse pas d'être inquiétant : c'est celui des progrès de l'inflation depuis le début de l'année.

M. Herriot avait amorcé le mouvement en exigeant 4 milliards ; M. Caillaux avait dû suivre en réclamant pour son compte 6 milliards ; MM. Painlevé-Bonnet sollicitaient, voici dix jours, 1,5 milliard nouveau. C'est donc un total de 18 milliards supplémentaires de francs-papier mis en circulation cette année.

De tous les expédients, l'accroissement de la circulation fiduciaire est certainement le plus mauvais.

Non seulement, cette mesure entraîne la chute des changes et l'élévation du coût de l'existence, mais c'est un mal qui s'engendre lui-même : l'inflation provoque l'inflation et tout nouveau progrès du mal rend d'autant plus difficile le rétablissement.

prochaines échéances que M. Loucheur fait appel à l'inflation.

Ayant à choisir entre elle et la consolidation — c'est-à-dire le manquement aux engagements pris par l'État — il a opté pour la première.

Il est possible d'ailleurs qu'en la circonstance l'inflation soit moins préjudiciable à l'intérêt général que la consolidation des bons échus, mesure qui acculerait soit à la faillite, soit au chômage nombre d'entreprises.

Mais ce n'est là qu'un cas particulier, qu'un aspect du problème.

Les remboursements auxquels le Trésor est exposé sont d'un ordre de grandeur tel, qu'on ne pourrait y faire face ni par un accroissement d'impôts, ni par une nouvelle inflation qui réduirait à zéro la valeur du franc-papier.

La solution n'est, et ne peut-être, qu'ailleurs.

La solution réside exclusivement dans la restauration de la confiance publique.

Tant que la confiance a régné, l'État a trouvé auprès des prêteurs tous les concours qu'il a désirés et à aucun moment la Trésorerie n'a connu de crise.

Qu'on le veuille ou non, qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, on n'accomplira aucune besogne salubre tant qu'on n'aura pas commencé par rétablir la confiance.

Or, le rétablissement de la confiance ne peut s'effectuer que dans certaines conditions : il faut que le gouvernement tourne résolument le dos à la politique de démolition et de complaisance révolutionnaire.

C'est cette politique qui a ruiné la confiance.

Et tant qu'on s'en inspirera, les difficultés ne cesseront de croître.

Le gouvernement Briand saura-t-il, voudra-t-il se détourner d'une voie qui conduit tout droit à la banqueroute ?

Voilà la seule question qui importe vraiment.

Nous ne tarderons pas sans doute d'être fixés.

M. D.

## INFORMATIONS

### Les accords de Locarno

#### La cérémonie de la signature

La signature des accords

Mardi matin à eu lieu, à Londres, au Foreign Office, la cérémonie de la signature des accords conclus à Locarno.

A 11 heures précises, les ambassadeurs firent leur entrée dans la salle ; puis, à 11 heures 5, les ministres : MM. Chamberlain, Briand, Vandervelde, Luther, Stresemann, etc.

M. Chamberlain préside, assisté de M. Baldwin, le Premier Anglais.

La cérémonie qui dura 1 h. 10 consista en un discours de bienvenue de M. Chamberlain, auquel répondirent successivement MM. Briand, Luther, Scialoja, Vandervelde, Benès et Skrzynski.

Tous formèrent des vœux pour l'avenir de la paix.

M. Baldwin conclut par une brève allocution déclarant qu'il a voulu signer lui aussi le pacte pour marquer toute l'importance qu'il attache le gouvernement de Sa Majesté.

A 12 h. 15, M. Chamberlain déclare la séance levée. Cette impressionnante cérémonie est terminée.

Un message du roi d'Angleterre

M. Chamberlain, en ouvrant la séance, a donné lecture d'un message du roi d'Angleterre, qui déclare entre autres :

« Sa Majesté se félicite du choix que vous avez fait de sa capitale pour y signer les accords conclus à Locarno. Sa Majesté regrette que la perte douloureuse qu'elle vient de subir l'empêche de célébrer l'occasion comme elle le désire. Mais elle souhaite du plus profond de son cœur que cette grande œuvre d'apaisement et de réconciliation fournisse la base d'une amitié sincère entre nos sept nations et donne à nos peuples l'assurance de la paix. »

La réponse de M. Briand

Dans une courte réponse, M. Briand, après avoir remercié le roi et

le gouvernement anglais de leur hospitalité généreuse, rend hommage à M. Chamberlain.

Puis il ajoute :

« Ce n'est pas sans émotion que je signerai ces grands accords destinés à rapprocher les nations de l'Europe et à marquer le désir d'une ère de paix qui répond aux sentiments les plus profonds et aux vœux de tous les peuples qui ont si cruellement souffert de la guerre. »

Autres allocutions

Le chancelier Luther, MM. Scialoja (Italie), Vandervelde (Belgique), Benès (Tchécoslovaquie) et Skrzynski (Pologne) s'associèrent tour à tour aux paroles du représentant de la France.

Nouveau discours de M. Briand

Aussitôt après la cérémonie de l'apposition des signatures, M. Briand reprend la parole pour célébrer l'esprit nouveau que les accords de Locarno créent dans les relations internationales.

Puis il termine ainsi :

« Je tiens à dire solennellement que je suis profondément convaincu que j'interprète le sentiment de l'immense majorité du peuple français en déclarant que la France tirera du pacte de Locarno tout ce qu'elle pourra pour éviter la guerre et favoriser la paix. Les documents que nous venons de signer doivent renouer l'Europe. Il y a là la consécration du génie de l'Europe. Et je la vois allant chaque jour plus avant dans le chemin du progrès. »

Après M. Briand, successivement MM. Stresemann, Scialoja, Vandervelde, Benès et Skrzynski et Baldwin expriment leur foi en l'efficacité des accords qui viennent d'être signés.

Après la signature

Délégués alliés et allemands débattent

MM. Briand, Chamberlain et Vandervelde ont eu, maré après-midi, d'importants entretiens avec MM. Luther et Stresemann.

La conversation a porté spécialement sur l'état actuel de l'exécution du désarmement en Allemagne. Les ministres allemands ont indiqué les mesures déjà prises en vue de hâter la réalisation du programme sur lequel l'accord est intervenu.

Les mesures de bienveillance des Alliés

Les ministres alliés ont souligné les satisfactions accordées en retour au gouvernement allemand.

L'évacuation de la zone de Cologne a commencé lundi et sera poursuivie par les troupes anglaises pour prendre fin au plus tard à la mi-février.

Le regroupement des forces alliées dans le reste des territoires rhénans permettra une sérieuse réduction des effectifs d'occupation.

Enfin, le régime même de cette occupation se trouve, dès maintenant, sensiblement allégé ; certaines ordonnances ont été rapportées, des mesures d'amnistie ont été accordées.

Le Reich va demander son admission à la S. D. N.

Les représentants de l'Allemagne ont fait savoir qu'ils allaient à bref délai demander l'entrée de l'Allemagne à la S. D. N. Une fois admise à Genève, l'Allemagne sera naturellement en droit d'y défendre ses conceptions, notamment en matière de désarmement général.

Le prix Nobel de la paix à M. Briand

Si l'on en croit des renseignements puisés à bonne source, le prix Nobel de la paix, qui doit être décerné prochainement, serait attribué à M. Aristide Briand, à raison de la part prépondérante prise par lui à l'élaboration des accords de Locarno.

Ainsi un éclatant hommage serait rendu, en la personne d'un de ses plus éminents représentants, à la France pacifique.

A la S. D. N.

Le litige gréco-bulgare

M. Routsis, ancien ministre des Affaires étrangères, qui représente la Grèce à la S. D. N., arrivera vendredi à Genève.

Certaines nouvelles donnent à penser que la Commission d'enquête chargée par la S. D. N. d'enquêter sur l'incident de frontière de Demir Hissar, a adopté les conclusions des attachés militaires établissant la responsabilité de la Grèce au sujet de la marche sur Petritsch.

Dans les milieux helléniques, on demande que les causes profondes de l'incident soient prises en considération comme ce fut le cas lors de l'incident de Corfou entre la Grèce et l'Italie.

La République Argentine adhère à la S. D. N.

Il est probable que, puisque l'Allemagne va devenir prochainement membre de la S. D. N., l'Argentine, elle aussi, ratifiera à la prochaine session du Congrès son adhésion à l'organisme de Genève.

Le président de Alvear soumettra cette question au Parlement dès sa réunion, afin que l'Argentine puisse déjà participer aux prochains travaux de l'Assemblée.

LES DETTES INTERALLIÉES

Visite de M. Loucheur à Londres

Au cours de la conversation qu'il a eue avec M. Chamberlain et avec M. Churchill, à l'issue du dîner auquel les assistait mardi à l'ambassade de France, M. Briand a annoncé aux deux ministres anglais que M. Loucheur, ministre des finances, se proposait de venir reprendre à Londres la discussion de la question des dettes interalliées dès que les travaux du Parlement français lui permettraient de s'absenter.

En Allemagne

La Prusse règle ses comptes avec les Hohenzollern

Le Bulletin Officiel Prussien annonce que les travaux relatifs à l'arrangement prussien entre l'Etat prussien et l'ancienne maison régnante des Hohenzollern sont terminés. Aux termes de cet arrangement, la maison des Hohenzollern recevra quelques châteaux notamment le palais Guillaume I<sup>er</sup>, des immeubles, le mobilier et les bijoux de famille, environ 290.000 arpents de terres et forêts et 30 millions de marks-or.

Ces 30 millions de marks-or représentent la valeur des domaines revenant à l'Etat prussien. Celui-ci reçoit notamment les châteaux de la couronne avec leur mobilier historique, le musée des Hohenzollern, les immeubles de Berlin et de Potsdam, et 110.000 arpents de terres et forêts.

Des bruits de coup d'Etat

Le « Vorwaerts » déclare, au sujet des bruits du coup d'Etat répandus dans la presse, qu'on peut constater en effet une recrudescence d'activité dans des milieux d'extrême droite, mais qu'en raison de leur situation financière et de la vigilance exercée par la police, le danger d'un coup d'Etat n'est pas imminent.

La police est au courant des projets conçus par les extrémistes de droite, mais n'a pas eu jusqu'ici besoin d'intervenir.

L'Amérique regrette les crédits accordés à l'Allemagne

On calcule dans les milieux financiers que l'Allemagne a conclu cette année trente emprunts en Amérique pour un montant de 220 millions de dollars. L'emprunt Dawes et l'emprunt Krupp ne font pas partie de ces chiffres, puisqu'ils ont été conclus en 1924. Des 220 millions, 103 représentent vingt emprunts conclus au cours des deux derniers mois.

Le marché de New-York est pour le moment saturé de papier allemand, et l'on exprime à la Bourse, non sans quelque humeur, le vœu que les entreprises et les municipalités allemandes laissent souffler les banques américaines en remettant leurs sollicitations de crédit à plus tard.

Tirages financiers du 1<sup>er</sup> décembre

CREDIT NATIONAL 5 0/0 1919

Le n° 1.091.557 gagne 1.000.000 fr.

Les autres numéros de la centaine gagnent chacun 600 fr.

Le n° 4.132.568 gagne 500.000 fr.

Les autres numéros de la centaine gagnent chacun 600 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr. :

670.075 2.068.726 5.415.138  
6.792.714 7.350.044

VILLE DE PARIS 1921

Les numéros suivants sont sortis remboursables dans les séries A et B :

Le n° 1.452.098 gagne 150.000 fr.

Le n° 871.190 gagne 100.000 fr.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. :

697.063 1.653.872 1.789.283

Les dix numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. :

24.525 587.838 862.047 920.897  
1.173.932 1.324.246 1.541.609 1.732.920  
1.756.149 1.775.372

Au Maroc

M. Steeg préside

Le Conseil du gouvernement du Maroc

Lundi, M. Steeg a présidé le Conseil de gouvernement qui avait été avancé exceptionnellement, en raison du départ, le 5 décembre, du résident général pour la France.

En Syrie

Les Druses visent de nouveau Damas

Cent bandits sont rentrés de nuit dans les faubourgs de Damas, ont attaqué les postes de police et sont repartis. Quelques centaines d'habitants ont alors quitté la ville pour les rejoindre. Les bandits ont renouvelé en plein jour l'agression causant une grosse panique en ville. Cela laisse presser une attaque sur Damas.

Des rassemblements de rebelles bombardés

Dans le Liban du Sud, sur les hauteurs du Merjeyoun, l'artillerie française a bombardé des rassemblements ennemis autour de Hasbaya.

En Chine

Les troubles à Pékin

Les communistes ont pillé à Pékin les maisons du préfet de police et du ministre des Finances. Celui-ci, ainsi que le ministre des Affaires étrangères se sont réfugiés dans le quartier diplomatique.

Le général chrétien Feng Yu Hsiang a adressé au commissaire de la Défense un message demandant à celui-ci d'empêcher de nouvelles violences à Pékin.

Le général chrétien déclare, dans le même message, qu'il soutiendra le président de la République Tuan Tsi Jui. Feng Yu Hsiang désire que la conférence des tarifs douaniers poursuive ses travaux.

Tchang So Lin regagne du terrain

De violents combats ont eu lieu, ces jours derniers, à huit kilomètres de Tsinanfo, où le maréchal Tchang So Lin a réussi apparemment à repousser les troupes de la province du Honan.

Un martyr anglais

M. Réginald Blackall, qui avait été le premier directeur des services radiographiques du London Hospital, est mort après vingt-trois ans de souffrances.

Cette dernière victime des rayons X, qui avait dû être amputée des deux bras il y a plus d'un an, a tenu jusqu'à la fin à aider de ses conseils ses successeurs dans leurs recherches au laboratoire de l'hôpital de Brompton.



Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé par M. le Commissaire de police de Cahors contre le propriétaire de l'auto 2234 W 3 pour vitesse excessive dans la traversée du Boulevard Gambetta.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratiér

Cours d'adultes. — Les jeunes gens de Saint-Aureil sont informés que les cours d'adultes sont ouverts à l'école publique depuis le mardi 10 décembre.

Gindou

Bain forcé. — Le 27 novembre, le jeune Abel Lacaze, âgé de quinze ans, puisant de l'eau, a glissé et est tombé dans son puits.

Castelfranc

Carnet Blanc. — Ces jours-ci a été célébré le mariage de la toute gracieuse Mlle Jeanne Gipoutou, dame employée des Postes à Paris, et fille du Directeur de l'Usine à chaux de Castelfranc, avec M. Robert Reuillon, élève-architecte, à Paris.

Floressas

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Floressas s'est réuni dimanche dernier en session ordinaire sous la présidence de M. Bruga-lières, maire.

Tous les conseillers sont présents. La liste de proposition des réparateurs titulaires et suppléants pour 1926 est dressée. Elle comprend les noms de douze habitants de la commune et de huit habitants des communes voisines.

M. E. Lousert est désigné pour faire partie de la commission des listes électorales et MM. Varennes et Vessie pour juger les réclamations.

Le conseil, en présence du grand nombre de demandes de concessions perpétuelles au cimetière, demandées auxquelles faute de place, on ne peut donner satisfaction, décide de demander à M. le Préfet l'autorisation d'affecter aux concessions perpétuelles, une partie du cimetière consacrée jusqu'à présent aux sépultures ordinaires.

L'ensemble a été voté un peu avant midi par 257 voix contre 227.

L'article 4 obtient 6 voix de majorité ! L'article 4 avait obtenu seulement 6 voix de majorité.

Il a été voté exactement par 245 voix contre 239.

Une ovation à M. Briand. Après le vote, une longue ovation a été faite à M. Briand.

La séance a été levée à midi.

AU SÉNAT Le Sénat est saisi Le Sénat recevra, cet après-midi le projet de loi voté par la Chambre.

La Commission des Finances en sera saisie immédiatement.

Séance publique à 18 heures Elle préparera son rapport de façon qu'on puisse discuter les projets en séance publique à 18 heures.

Appartement à louer de suite 6 PIÈCES Belle vue, Eau, Gaz, Electricité, Chauffage central S'ADRESSER A J. CALMEJANE-COURSE Faubourg Cabazat

LA PHOSPHODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRAND-DUUN UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

SCUR DE LAIT par André THEURIET de l'Académie Française

ON DEMANDE dans Arrondissement de Cahors et Gourdou un Agent Général sér. actif pour Sûr d'Assurance ancienne, connue, de 1er ordre. Condit. avantageuses, situation d'avenir. Ecr. M. de BIZEMONT, 56, rue de Londres, Paris, 8e.

ON DEMANDE UN APPRENTI Présenté par ses Parents RÉTRIBUÉ DE SUITE BOUZERAND & BERNÉS, Tapissiers, CAHORS

Produits Vétérinaires Adrien SASSIN ORLÈANS La plus importante usine française pour la métrication animale demande partout Représentants actifs pour vendre aux Cultivateurs son MÉTICORIFUGE et ses 50 Spécialités. — Belle situation offerte.

aura lieu à la Mairie de Figeac, le dimanche 13 décembre, de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

Sainte-Barbe. — Les sapeurs-pompiers de notre ville célébreront dimanche prochain 6 décembre la Sainte-Barbe. À 11 h. 30, réunion au Café Cambarou, place des Carmes, pour se rendre au restaurant Caray, rue d'Anjou, où le banquet aura lieu.

Football. — En dépit d'une épaisse couche de neige et d'une température sibérienne, le match que nous avions annoncé entre le Club Olympique briviste et le Groupe Sportif figeacois a eu lieu dimanche après-midi sur le terrain de Londieu. Figeac a triomphé par 50 points à 8.

Mercuriale du 28 novembre 1925. — Blé, 95 à 100 fr.; avoine, 50 à 55 fr.; maïs, 90 à 95 fr.; pommes de terre, 30 fr.; le tout l'hectolitre; œufs, 7,50 à 8 fr.; fromages du pays, 3 fr.; le tout la douzaine; fromages du Cantal, 10 à 11 fr.; beurre, 15 à 16 fr.; poules, 8 à 9 fr.; poulets, 9 à 10 fr.; lapins, 5 fr.; canards, 8 fr.; oies, 11 à 12 fr.; le tout le kilo; pigeons, 6 à 7 fr. la paire.

Puybrun

Nécrologie. — Les obsèques de M. le docteur Bagou ont eu lieu mardi matin, au milieu d'une affluence énorme. Pendant plus de trente-cinq ans, le docteur Bagou avait soigné gratuitement tous les habitants de la commune. Aussi, toute sa vie, il fut conseiller municipal et membre du bureau de bienfaisance. Les pauvres perdent en lui un véritable ami.

St-Pierre-Toirac

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Borie, récemment libéré de l'armée du Maroc, fils de M. Borie, professeur au collège de Brive et petit-fils de M. Boutaric, instituteur en retraite à Toirac, vient d'être nommé contrôleur des contributions directes à Lille (Nord).

St-Céré

Incendie. — Dimanche 29 novembre, à 10 h. 30 du soir, un incendie se déclara dans l'immeuble appartenant à M. Tournier, cultivateur, conseiller municipal, situé boulevard Carnot. M. Picard, vendeur de journaux, locataire dans cet immeuble, fut surpris par le feu, qui prit naissance chez un locataire voisin, au moment où il venait de se coucher.

Théâtre Piral. — Dimanche soir ont eu lieu les débuts de la troupe dirigée par le Maître de Forges, de Georges Ohnet. Tous les artistes de la troupe sont des habitués de la scène.

Le succès de la troupe fut complet. Les amateurs de théâtre peuvent être heureux, car ils ont de belles soirées à passer.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Coups réciproques. — Deux voisins, qui vivaient en bonne intelligence jusque là, se sont disputés et en sont venus aux mains pour un fait des plus futiles.

Agence postale. — L'ouverture de l'agence postale de notre commune, qui avait été fixée au 1er décembre, vient d'être ajournée au 1er janvier 1926.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Dans les P. T. T. — Nous avons le plaisir d'apprendre qu'à la suite du concours des 9 et 10 juillet 1925, notre jeune compatriote, Mlle Denise Lasvaux, a été reçue à l'emploi de dame employée avec le numéro 4 de la liste départementale et avec le numéro 211 de la liste générale.

Elections. — Il est rappelé aux électeurs à la Chambre de Commerce que pour les cantons Est et Ouest de Figeac l'élection aura lieu à la Mairie de Figeac, le dimanche 13 décembre, de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratiér

Cours d'adultes. — Les jeunes gens de Saint-Aureil sont informés que les cours d'adultes sont ouverts à l'école publique depuis le mardi 10 décembre.

Bain forcé. — Le 27 novembre, le jeune Abel Lacaze, âgé de quinze ans, puisant de l'eau, a glissé et est tombé dans son puits.

Castelfranc

Carnet Blanc. — Ces jours-ci a été célébré le mariage de la toute gracieuse Mlle Jeanne Gipoutou, dame employée des Postes à Paris, et fille du Directeur de l'Usine à chaux de Castelfranc, avec M. Robert Reuillon, élève-architecte, à Paris.

Floressas

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Floressas s'est réuni dimanche dernier en session ordinaire sous la présidence de M. Bruga-lières, maire.

Tous les conseillers sont présents. La liste de proposition des réparateurs titulaires et suppléants pour 1926 est dressée. Elle comprend les noms de douze habitants de la commune et de huit habitants des communes voisines.

M. E. Lousert est désigné pour faire partie de la commission des listes électorales et MM. Varennes et Vessie pour juger les réclamations.

Le conseil, en présence du grand nombre de demandes de concessions perpétuelles au cimetière, demandées auxquelles faute de place, on ne peut donner satisfaction, décide de demander à M. le Préfet l'autorisation d'affecter aux concessions perpétuelles, une partie du cimetière consacrée jusqu'à présent aux sépultures ordinaires.

Le conseil émet un avis favorable à certains parents de jeunes gens de la classe 1926 allant être appelés sous les drapeaux en qualité de soutiens de famille.

M. le Maire soumet au conseil la demande d'un ancien habitant de la commune, demeurant actuellement à Paris, tendant à être admis au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905. Après en avoir délibéré, le conseil décide que la demande ci-dessus doit être rejetée, parce que le cas dont s'agit relève de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, décidée à l'unanimité de ne pas admettre le sieur Florentin au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905.

Le conseil examine en fin de séance plusieurs demandes d'assistance aux femmes en couches et donne un avis favorable.

Souillac

Union sportive. — Samedi, à 8 h. 30, dans la salle de la mairie, a eu lieu l'assemblée générale de l'Union Sportive Souillaise. Il a été procédé à l'élection du président et d'un vice-président. Ont élus : président, M. Fernand Bizac; vice-président, M. Georges Montcuquet.

Etat civil de novembre. — Naissance : Jeanne-Marie Sanfourche. Décès : François Massoulié, 83 ans, place Figeac; Jean Lespinasse, 56 ans, rue du Rajol; Jean-Marie Sanfourche, 1 jour, route nationale; Marie Cavaro, 78 ans, au Puy d'Allon; Jean Pradel, 68 ans, place Roucou; Anné Labroue, 71 ans, rue du Pressoir.

Dernière heure

La déclaration ministérielle

Le gouvernement qui se présente devant vous s'est constitué pour faire face sans délai aux difficultés de l'heure présente. La situation est, aujourd'hui, particulièrement grave. Mais elle ne saurait entraîner aucune conséquence irréparable si le gouvernement peut s'appuyer sur la confiance du pays tout entier et sur la collaboration effective des deux Chambres.

Examinateur la composition du ministère, la déclaration dit que son programme « doit permettre au gouvernement de passer des contretemps, aujourd'hui épuisés, aux actes nécessaires. »

Le gouvernement considère que le moment est venu pour lui de prendre, sous sa responsabilité, les mesures immédiates qui doivent assurer le cours régulier des services publics en sauvegardant le développement normal de l'économie nationale.

Nous nous inspirons pour cela des indications qui nous ont été données par les débats d'hier et par les exigences de la situation actuelle. D'ores et déjà, nous avons révisé nos programmes et nous les avons modifiés de façon à permettre d'obtenir de recourir à la consolidation d'une partie quelconque de la dette publique. Mais il s'agit de franchir une période de transition et difficile. Soucieux de n'apporter aucun trouble dans les engagements de l'Etat et dans la conclusion de ces affaires privées, nous sommes contraints, dans les circonstances actuelles, comme le serait du reste tout autre ministère à notre place, de demander au Parlement des crédits provisoires. Elles seront limitées aux indispensables besoins de notre trésorerie et de nos services publics.

M. le président invite le conseil à vouloir bien désigner trois délégués pour la révision des listes électorales. Il y est immédiatement procédé. Sont désignés : MM. Albert Jean, Lacan Louis, conseillers municipaux, pour la commission de jugement des déclarations, et M. Monpart Victor, conseiller municipal, pour la confection de la liste des candidats proposés à l'élection des répartiteurs pour l'année 1926. Ont été élus : MM. Francoullon Louis, Mercier Emile, Albert Jean, Courbès Jean, Bru Léopold, Gineste Eugène, Vielmont Jules, Gay Edgard, Caminade Pierre, Delmas Jean, Malbec Célestin, Lacan Louis.

Répartiteurs forains : MM. Delaschut Marcel, Delord, pour Dégagnac; Sourdis Clément, Delsabrat Ambroise, Lavercandière et Rampoux, Siffroy Jean, Canon Henri, Fajoles Auguste, Fresquet Louis, pour Lesvard l'Abbaye.

M. le Maire porte à la connaissance de l'assemblée que le contrat de calcium employé pour l'éclairage des parties intérieures vient de subir une hausse d'achat qui ne permettra pas à l'avenir de vendre le gaz au prix actuel de 0 fr. 75 le mètre cube. Il invite le conseil à prendre une décision à ce sujet. Après en avoir délibéré, le conseil fixe à 0 fr. 90 le prix du mètre cube de gaz consommé à partir du 1er janvier 1926.

Sur la proposition de M. le Maire, le conseil l'autorise à prélever sur les crédits affectés aux dépenses imprévues (article 94 du budget primitif et 29 du budget supplémentaire) la somme de 107 fr. 29 pour le paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires de l'éclairage à l'acétylène pendant l'année 1924.

La déclaration expose ensuite que « l'assainissement de nos finances ne saurait être définitivement acquis, sans qu'intervienne une entente loyale » avec nos créanciers.

Après avoir évoqué la signature des accords de Locarno, la déclaration ajoute : « C'est dans le même esprit de paix que nous entendons terminer dans un bref délai les affaires du Maroc et de la Syrie. »

Enfin, après avoir annoncé que le gouvernement proposerait « le retour au scrutin d'arrondissement », la déclaration conclut :

Les circonstances sont exceptionnelles. Elles exigent un gouvernement d'initiative hardie, de décision prompt, de fermeté tranquille et d'autorité réfléchie. Nous avons nos responsabilités. Nous ne les prenons que dans tout leur étendue. Nous allons vous demander de prendre les vôtres.

Le temps nécessaire pour gagner le tournant de la rue Lafitte. Mais au lieu d'une demi-minute, c'était plusieurs mois que, grâce à mon accident, le voleur avait eus, et jamais maintenant on ne le retrouvera.

Le soir même de mon opération, le monde entier apprenait avec stupeur que le Nicot était en verre, bien que les experts eussent constatés son authenticité quand il ornait la tabatière. La maison d'imitation avait alors immédiatement fait connaître le travail exécuté par elle. Et en quelques heures, l'existence de Peter Cowley constatée, tout s'expliquait. Cruchat était ruiné et Teysseard, son bailleur de fonds, faisait liquider le Vieux Sèvres.

J'ai été revoir à l'Hôtel des Ventes ces bibelots que j'avais tant époussetés. La tabatière est montée à 4.730 francs seulement. C'est de Chasse-neuil qui l'a eue. Mais elle est incomplète et l'enragé collectionneur ne s'en consolera jamais.

Je voudrais dire, en finissant, mes joies de vieux rentier. J'ai des fleurs qui font s'arrêter à ma grille les passants. J'ai une cuisinière habile à préparer les entremets et à recueillir les cancans du voisinage. J'ai une cave où s'alignent des milliers de bouteilles étiquetées « Cos d'Esquirau, Ho-

noré Plaisance, Saint-Estèphe » et « Grand Cru des Carruades, Gustave Bonnefont, Pauillac. » Ces deux vins étaient les préférés de mon pauvre cousin, qui en avait rempli ses casiers, aujourd'hui les miens. J'ai... Mais je ne veux pas faire faire au lecteur le tour du propriétaire après le tour du monde. Aussi bien ma vieille montre, que j'ai fait racheter à Sydney, marque-t-elle onze heures et demie. Je n'ai que le temps de prendre mon ombrelle et de courir au pont Bineau où mon cher ami Loustau va descendre du tramway de la Madeleine. Il doit déjeuner ici. En sortant de table, s'il n'est pas trop pressé, nous irons nous promener le long de la Seine.

L'autre jour, le cos d'esquirau et les carruades nous ayant donné des jambes, nous avons été jusqu'à Levallois, par le pont d'Asnières. Rue Victor-Hugo, nous avons croisé une charrette à bras pleine de débris de toute sorte. Un homme peinait entre les brancards. Il leva la tête et je vis une face plate et jaune luisante de sueur. Il cria : « Chiffons ! ferraille à vendre ! » Et, à sa voix rauque et cuirée, le passé se leva dans ma mémoire et je revécus, en une seconde, les plus poignantes minutes de ce voyage fantastique qui déjà me semble un rêve. Je saisis

nerveusement le bras de l'inspecteur. La charrette roulait et la femme déguenillée qui poussa derrière cria à son tour : « Vos peaux d'lapins ! » FIN

Notre feuilleton

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau feuilleton, d'un intérêt poignant :

SCUR DE LAIT par André THEURIET de l'Académie Française

ON DEMANDE dans Arrondissement de Figeac et Gourdou un Agent Général sér. actif pour Sûr d'Assurance ancienne, connue, de 1er ordre. Condit. avantageuses, situation d'avenir. Ecr. M. de BIZEMONT, 56, rue de Londres, Paris, 8e.

ON DEMANDE UN APPRENTI Présenté par ses Parents RÉTRIBUÉ DE SUITE BOUZERAND & BERNÉS, Tapissiers, CAHORS

Produits Vétérinaires Adrien SASSIN ORLÈANS La plus importante usine française pour la métrication animale demande partout Représentants actifs pour vendre aux Cultivateurs son MÉTICORIFUGE et ses 50 Spécialités. — Belle situation offerte.

En Syrie

L'attaque de Hasbaya par nos troupes est imminente

On signale la présence de trois bandes, dont une druse, dans les environs immédiats de Damas.

Hasbaya et les villages environnants sont occupés par les Druses; les mouvements d'approche de nos troupes sont en cours.

Dans le Hauran, les Druses occupent Sanamein, mais les Hauranais se préparent à la résistance; les partisans Hauranais ont fait une expédition heureuse sur le village druse Sanna.

En Pays occupés

La réduction graduelle des effectifs de la commission de contrôle

Suivant les journaux, la commission militaire interalliée de contrôle serait, chaque semaine, réduite d'un cinquième de ses effectifs en officiers, à partir de la semaine prochaine. De cette façon, la disparition totale de la commission aurait lieu vers la mi-février.

Les projets financiers

A LA CHAMBRE

Une séance de nuit prolongée jusqu'à midi

La Chambre a siégé la nuit entière pour discuter les projets financiers.

Tous les articles sont votés

Après avoir entendu un long discours de M. Bokanowski elle commença à 3 heures, l'examen des articles du projet.

Tous furent successivement adoptés, y compris l'article 4 qui prévoit une inflation de 6 milliards.

Le vote de l'ensemble

L'ensemble a été voté un peu avant midi par 257 voix contre 227.

L'article 4 obtient 6 voix de majorité !

L'article 4 avait obtenu seulement 6 voix de majorité.

Il a été voté exactement par 245 voix contre 239.

Une ovation à M. Briand

Après le vote, une longue ovation a été faite à M. Briand.

La séance a été levée à midi.

AU SÉNAT

Le Sénat est saisi

Le Sénat recevra, cet après-midi le projet de loi voté par la Chambre.

La Commission des Finances en sera saisie immédiatement.

Séance publique à 18 heures Elle préparera son rapport de façon qu'on puisse discuter les projets en séance publique à 18 heures.

Appartement à louer de suite 6 PIÈCES Belle vue, Eau, Gaz, Electricité, Chauffage central S'ADRESSER A J. CALMEJANE-COURSE Faubourg Cabazat

LA PHOSPHODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRAND-DUUN UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

SCUR DE LAIT par André THEURIET de l'Académie Française

ON DEMANDE dans Arrondissement de Figeac et Gourdou un Agent Général sér. actif pour Sûr d'Assurance ancienne, connue, de 1er ordre. Condit. avantageuses, situation d'avenir. Ecr. M. de BIZEMONT, 56, rue de Londres, Paris, 8e.

ON DEMANDE UN APPRENTI Présenté par ses Parents RÉTRIBUÉ DE SUITE BOUZERAND & BERNÉS, Tapissiers, CAHORS

Produits Vétérinaires Adrien SASSIN ORLÈANS La plus importante usine française pour la métrication animale demande partout Représentants actifs pour vendre aux Cultivateurs son MÉTICORIFUGE et ses 50 Spécialités. — Belle situation offerte.

LE COFFRE-FORT VIVANT

PAR FRÉDÉRIC MAUZENS

XXIII Hallali

Quand je rouvris les yeux, les trois médecins, en tablier blanc et bras nus, m'entouraient.

— Eh bien, mon vieux, ça y est ! disait jovialement le chirurgien.

Il alla ouvrir la porte. Loustau, Cruchat et le baron entrèrent.

— Messieurs, reprit le docteur Dupuy, votre ami est sauvé.

Les traits crispés du baron et de Loustau se détendirent.

— Merci, docteur ! firent les deux hommes.

— Mon diamant ? fit Cruchat.

— Le voici, répondit le chirurgien. Il prit sur la commode, avec des pincettes, un mince et long noyau rougeâtre, le trempa dans la cuvette et l'en retira limpide. Le brocanteur s'en empara l'entendis un râle.

— Che n'est pas le môme... faisait Cruchat.

Nous nous écriâmes d'une seule voix :

— Comment ? pas le môme ?... — Nul joyaillier de la plache de Paris ne connaît les diamants mieux que moi, continuait à raler l'Auvergnat, et vous penchez chi je connais le mien !

M. de Chasseneuil, faisant pour la première fois de sa vie un geste malaisé, arrachait le diamant des mains de Cruchat.

— Ce n'est ni l'eau ni l'éclair du Nicot ! fit-il d'une voix étranglée.

— Je vois comme une griffe, dit Loustau en se penchant.

Le chirurgien regarda de tout près et dit :

— C'est ma pince qui l'a rayé.

Le diamant qu'on m'avait retiré du corps était en verre.

EPILOGUE

C'est sur une jolie table peinte en vert d'eau que j'écris ces lignes, à l'ombre d'un platane, dans le jardin de ma villa de Courbevoie. Sous mes pieds, quand je les remue, crie un épais tapis de petits cailloux. J'entends derrière moi un bruit d'assiettes entrecroquées ; c'est ma cuisinière qui met le couvert dans la salle à manger. En levant les yeux, je vois un rouge massif de graniens d'où s'élancent, soutenues par de longs bâtons, les frêles tiges de rosiers à

grosses fleurs jaunes. Dehors, de l'autre côté de la route, les marronniers qui bordent la Seine sont blancs de poussière. Les arbres de l'île de la Jatte tremblent plus loin dans une buée de chaleur. Et je distingue vaguement, au milieu des nuages de fumée lourde, les hautes cheminées des usines de Levallois.

Nous sommes le 14 août. Il y a trois mois, jour par jour, que mon cousin Plaisance, dont je suis l'héritier, est tombé frappé d'une attaque d'apoplexie. Il s'est éteint sans avoir repris connaissance. Le vieux sybarite n'a pas senti venir la mort, dont il avait si peur, et je le trouve moins à plaindre que Cruchat, cette autre victime du Nicot.

Peter Cowley, l'Américain venu pour marchander notre diamant le matin même où les journaux annonçaient sa découverte, était un voleur. Les photographies qu'il avait prises, on sait sous quel prétexte, lui avaient permis d'en faire fabriquer un exactement pareil par la meilleure maison d'imitation de Paris, laquelle ne pouvait soupçonner son dessein. Puis, au cours de cette lutte d'enchères dont il s'était bien gardé d'être le vainqueur, il avait fait désenchaîner et tenu un instant le Nicot. Et ses doigts d'escamoteur avaient opéré la substitution. Il lui suffisait que la fausse

pièce trompât l'œil de Cruchat, le temps nécessaire pour gagner le tournant de la rue Lafitte. Mais au lieu d'une demi-minute, c'était plusieurs mois que, grâce à mon accident, le voleur avait eus, et jamais maintenant on ne le retrouvera.

Le soir même de mon opération, le monde entier apprenait avec stupeur que le Nicot était en verre, bien que les experts eussent constatés son authenticité quand il ornait la tabatière. La maison d'imitation avait alors immédiatement fait connaître le travail exécuté par elle. Et en quelques heures, l'existence de Peter Cowley constatée, tout s'expliquait. Cruchat était ruiné et Teysseard, son bailleur de fonds, faisait liquider le Vieux Sèvres.

J'ai été revoir à l'Hôtel des Ventes ces bibelots que j'avais tant époussetés. La tabatière est montée à 4.730 francs seulement. C'est de Chasse-neuil qui l'a eue. Mais elle est incomplète et l'enragé collectionneur ne s'en consolera jamais.

Je voudrais dire, en finissant, mes joies de vieux rentier. J'ai des fleurs qui font s'arrêter à ma grille les passants. J'ai une cuisinière habile à préparer les entremets et à recueillir les cancans du voisinage. J'ai une cave où s'alignent des milliers de bouteilles étiquetées « Cos d'Esquirau, Ho-

noré Plaisance, Saint-Estèphe » et « Grand Cru des Carruades, Gustave Bonnefont, Pauillac. » Ces deux vins étaient les préférés de mon pauvre cousin, qui en avait rempli ses casiers, aujourd'hui les miens. J'ai... Mais je ne veux pas faire faire au lecteur le tour du propriétaire après le tour du monde. Aussi bien ma vieille montre, que j'ai fait racheter à Sydney, marque-t-elle onze heures et demie. Je n'ai que le temps de prendre mon ombrelle et de courir au pont Bineau où mon cher ami Loustau va descendre du tramway de la Madeleine. Il doit déjeuner ici. En sortant de table, s'il n'est pas trop pressé, nous irons nous promener le long de la Seine.

L'autre jour, le cos d'esquirau et les carruades nous ayant donné des jambes, nous avons été jusqu'à Levallois, par le pont d'Asnières. Rue Victor-Hugo, nous avons croisé une charrette à bras pleine de débris de toute sorte. Un homme peinait entre les brancards. Il leva la tête et je vis une face plate et jaune luisante de sueur. Il cria : « Chiffons ! ferraille à vendre ! » Et, à sa voix rauque et cuirée, le passé se leva dans ma mémoire et je revécus, en une seconde, les plus poignantes minutes de ce voyage fantastique qui déjà me semble un rêve. Je saisis

nerveusement le bras de l'inspecteur. La charrette roulait et la femme déguenillée qui poussa derrière cria à son tour : « Vos peaux d'lapins ! » FIN

Notre feuilleton

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau feuilleton, d'un intérêt poignant :

SCUR DE LAIT par André THEURIET de l'Académie Française

ON DEMANDE dans Arrondissement de Figeac et Gourdou un Agent Général sér. actif pour Sûr d'Assurance ancienne, connue, de 1er ordre. Condit. avantageuses, situation d'avenir. Ecr. M. de BIZEMONT, 56, rue de Londres, Paris, 8e.

ON DEMANDE UN APP

